

Alerte préfectorale sécheresse renforcée : Lamballe Terre & Mer sensibilise chacun pour préserver la ressource en eau

Après un premier niveau d'alerte sécheresse le 15 juillet, le département des Côtes d'Armor a été placé le mardi 4 août en alerte renforcée par la Préfecture avec des restrictions sur l'usage de l'eau. Face à la situation hydrologique particulièrement tendue sur son territoire, l'Agglomération sensibilise ses élus et ses habitants aux économies d'eau à réaliser conjointement avant que des mesures plus drastiques ne doivent être mises en place.

Une situation hydraulique tendue

La situation hydrologique sur l'ensemble du département des Côtes-d'Armor, présentant notamment des débits des cours d'eau faibles et des tensions sur les filières de production et distribution d'eau potable en raison des conditions météorologiques, a amené la Préfecture des Côtes d'Armor à placer **l'ensemble du département en alerte renforcée**. Ce niveau d'alerte implique la mise en œuvre de mesures de restriction qui concernent la plupart des usages de l'eau, tant domestiques que professionnels, et ce quelle que soit l'origine de l'eau utilisée (eau potable, puits, forage, sources...).

A l'échelle de Lamballe Terre & Mer, la baisse des réserves de l'usine de production de Pléven et la pression combinée des fortes chaleurs, des besoins agricoles et de l'affluence touristique, placent le territoire dans une situation déjà très sensible, avec **une intensité de sécheresse plus précoce qu'à l'été 2022**. Afin que des scénarios de restriction encore plus stricts puissent être évités, l'Agglomération souhaite sensibiliser le plus grand nombre pour **agir dès maintenant, collectivement et de manière anticipée**.

Un défi pour rappeler les bons gestes

Afin de suivre en temps réels la situation, Lamballe Terre & Mer a mis en place une cellule de suivi de la ressource en eau. Elle se réunit une fois par semaine pour faire l'état des lieux de la situation et mettre en place des actions rapidement, grâce aux outils de supervisions, qui permettent de surveiller la distribution de l'eau sur le territoire.

Entre communes desservies directement par l'Agglomération ou celles gérées par des délégataires, les services eau et assainissement de Lamballe Terre & Mer suivent de façon quotidienne les débits et tensions sur le réseau d'eau potable et sur ses équipements de distribution : niveaux dans les châteaux d'eau, réapprovisionnements, gros consommateurs... Plusieurs calculs démontrent que **si chaque habitant du territoire parvient à économiser 7 litres d'eau par jour durant cette période particulièrement tendue, les niveaux entre production et consommation pourraient s'équilibrer** et ainsi permettre de retrouver un peu de répit sur l'ensemble de la filière.

« C'est pourquoi l'Agglomération lance le défi d'économiser « 7 litres d'eau par jour par habitants », l'équivalent d'une chasse d'eau non tirée ou de 2 minutes en moins sous la douche. Cela peut sembler anecdotique, mais chaque geste compte quand on parle de préservation de la ressource en eau ! » explique Jean-Luc Couëllan, vice-président Petit cycle de l'eau (eau potable et assainissement).

En parallèle, un message est adressé à l'ensemble des maires du territoire afin que chacun se saisisse de la problématique et puisse mettre en place des dispositifs de prévention avec l'appui de l'Agglomération.



Visuel réseaux sociaux



Affiche

Contact presse

Direction communication Lamballe Terre & Mer
communication@lamballe-terre-mer.bzh